

# Règlement des études Jazz

## 1. Les enseignements :

L'implication et la participation aux cours individuels et collectifs du département (harmonie, ateliers, culture) sont indissociables pour la cohérence des enseignements. Elles sont prises en compte dans l'évaluation finale des examens et font partie intégrante des attendus (lead, travail personnel pour ces cours).

Le [planning des cours collectifs](#) est en ligne.

### 1.1. Ateliers

Votre inscription à un des ateliers (AEM, early jazz, BEM, CEM) se fait en concertation avec votre professeur d'instrument selon vos disponibilités lors de votre premier cours, ou lors de la journée de jam, le lundi 22 et mardi 23 septembre. Elle se fait grâce à un [tableau des ateliers](#) directement en ligne.

Atelier Rythme pour les non batteurs et batterie complémentaire : sur inscription.

Ateliers numériques : sur inscription

### 1.2. Cours théoriques

Pour les nouveaux, votre affectation à un des cours d'harmonie se fera suite au test d'harmonie. Voici un [lien](#) pour vous inscrire sur un créneau pour le mardi 16 septembre entre 16h et 19h. Pour les autres, vous suivez votre parcours, fonction de vos résultats de l'an passé. Les horaires de cours sont sur le [planning des cours collectifs](#).

### 1.3. Culture analyse

Les cours de Culture Analyse sont obligatoires. Il faut suivre au moins **8 cours** sur l'ensemble des études. Un cours d'histoire du jazz hebdomadaire est également assuré. Il est validé par un examen terminal. Enfin, la rédaction d'un mémoire et sa soutenance ainsi que l'UV d'histoire du jazz sont obligatoires pour accéder au 3<sup>ème</sup> cycle diplômant.

### 1.4. Big Band

Il existe 2 big bands, un de 2<sup>ème</sup> cycle et un de 3<sup>ème</sup> cycle.

La participation à chacun de ces big bands se fait en accord avec votre professeur d'instrument et/ou sur demande aux responsables de ces ensembles. Il faut avoir suivi au moins 1 session de big band sur l'ensemble du cursus.

## 2. Organisation du Parcours études :

Il existe 3 cycles d'étude.

Il est possible de changer de cycle, en accord avec votre professeur d'instrument, lors de trois auditions durant l'année.

### Dispositif initiation :

#### Petit Orchestre de Jazz (POJ) :

Pendant deux ans, les enfants essaient plusieurs instruments de chacune des trois familles utilisées en jazz : rythmique (batterie, basse), harmonique (piano, guitare), mélodique (sax, trombone, trompette, tuba, flûte traversière, clarinette ...)

- Il s'agit d'une heure d'atelier, avec des suivis instrumentaux assurés par 5 enseignants

- pendant ces 2 années, la Formation Musicale « classique » est **obligatoire**.

- Les enfants changent d'instrument en milieu d'année.

6 nouveaux entrants provenant de l'éveil intègrent le dispositif chaque année au maximum. Une attention est portée à la parité.

Les instruments sont prêtés par l'école pendant ces 2 années.

A l'issue de ces deux années, les enfants choisissent un instrument et poursuivent dans la **Petite Académie de Jazz (PAJ)** sans examen.

Le choix de l'instrument se fait par l'élève mais en concertation et avec l'accord de l'équipe pédagogique.

#### Petite Académie du Jazz (PAJ) :

La petite académie fait suite aux deux années de POJ. Elle est divisée en deux niveaux : **PAJ 1** et **PAJ 2** de deux ans chacun.

Les élèves suivent un atelier de pratique collective, un cours d'instrument et un cours de FM spécifique Jazz.

A l'issue des 4 années de **PAJ**, les élèves intègrent automatiquement le premier cycle du cursus Jazz. Toutefois, pour pouvoir poursuivre dans le département, ils doivent avoir validé une Attestation d'études Musicales (AEM) dans les **3 ans** qui suivent leur sortie de l'académie.

Les changements de cycle se font entre 1 et 5 ans maximum.

### Cycle 1 menant à l'AEM :

Pour valider le cycle 1 (AEM) et entrer en cycle 2, il faut :

Jouer un blues de son choix issu de la liste [Blues AEM](#).

- Jouer un morceau choisi par le jury dans une liste de 5 morceaux (issu de la [liste AEM](#)) proposés par le/la candidat.e (**Attention, cette liste ne devra pas comprendre de blues**). Il ou elle sera accompagné.e par une rythmique constituée d'élèves inscrits dans un niveau supérieur.
- Avoir validé l'harmonie 1
- Avoir validé en tout 4 conférences et 2 cours de culture-analyse

Les objectifs musicaux en fin de cycle 1 sont :

- Savoir restituer le thème et accompagnement d'un standard simple choisi dans la [liste AEM](#), gérer le déroulement du morceau **sans partition**.
- Savoir faire entendre, dans son solo, la ou les modulations de la grille
- Avoir une maîtrise du cycle, de la structure, c'est à dire ne pas se perdre et montrer sa capacité à en contrôler le déroulement.
- Donner le tempo et gérer la fin du morceau.
- Qualité de son (timbre, justesse, équilibre ...)
- Qualité de phrasé (langage, placement rythmique ...)

## **Cycle 2 menant au Brevet d'études musicales (BEM)**

Pour valider le cycle 2 et entrer en cycle 3, il faut :

- Jouer un morceau libre avec son groupe (arrangement/réappropriation d'un morceau ou composition)
- Jouer un morceau de la [liste BEM](#) choisi par le jury parmi 10 morceaux proposés par le candidat **sans partition**. Pour celui-ci, le ou la candidate est accompagnée par une rythmique constituée d'élèves inscrits dans un niveau supérieur.
- Avoir validé l'Harmonie 2
- Avoir validé en tout 8 conférences et 4 cours de culture-analyse

Les objectifs musicaux en fin de cycle 2 sont :

**Sur un standard :**

- Avoir acquis les objectifs de fin de cycle 1 avec la [liste BEM](#) d'un niveau plus élevé que pour l'entrée en 2e cycle
- Savoir faire entendre des altérations dans son solo (altérer les accords de dominantes, 7b9, altérée ...)
- Témoigner d'une certaine culture jazz dans son solo (phrasé blues, be-bop ...), richesse du vocabulaire
- Faire preuve d'interaction avec les autres membres du groupe

**Sur le morceau libre :**

Proposer quelque chose du même niveau musical et de même exigence que pour les évaluations de standard. Il s'agira soit d'une composition, soit d'une réappropriation-arrangement d'un morceau non-issu de la liste des 10 standards proposés par le candidat pour le standard. Il faudra que la ré-appropriation et l'arrangement soient suffisamment personnels pour permettre une évaluation du potentiel créatif de l'élève.

## **Cycle 3 certifiant menant au Certificat d'études musicales (CEM)**

2 options en fin de cycle 3 :

- Valider un CEM (fin d'études amateur)
- Tenter une entrée en 3<sup>ème</sup> cycle diplômant menant au Diplôme d'études musicales (DEM)
- Tenter une entrée en Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES)

Pour valider le CEM ou cycle 3, il faut :

- Proposer un programme d'environ 20 minutes fait de compositions et/ou de standards avec son groupe. L'ensemble du répertoire devra comporter des éléments liés à l'esthétique jazz : improvisation, interplay...
- Avoir validé l'harmonie 3

- Avoir validé 12 conférences et 8 cours de culture-analyse
- avoir validé l'UV d'histoire du jazz.

Voici un [document d'organisation des études du 3<sup>ème</sup> cycle diplômant](#).

*Pour valider l'entrée en 3<sup>ème</sup> cycle diplômant (3CD) ou en PPES, il faut :*

- Proposer une composition jouée avec son groupe
- Jouer un standard par cœur choisi par le candidat + un autre par cœur également, choisi par le jury dans une liste de 15 morceaux issus de la [liste CEM](#). Pour celui-ci, le ou la candidate est accompagnée par une rythmique constituée d'élèves inscrits dans un niveau supérieur.
- Avoir validé l'harmonie 3
- Avoir validé l'UV d'histoire du jazz.
- **ATTENTION, NOUVEAU :** Avoir rédigé et soutenu un mémoire sur un sujet relatif au jazz dont voici [le cahier des charges](#).
- Avoir validé 8 conférences et 6 cours de culture-analyse
- un entretien avec le directeur et le jury permettra au candidat de montrer sa motivation à travers un contrat de projet personnel.

*Les objectifs musicaux en fin de cycle 3 sont :*

- Cumul de savoir-faire obtenus à l'issue des 2 cycles précédents avec [liste CEM](#) d'un niveau plus élevé que pour l'entrée en 3<sup>e</sup> cycle
- Savoir diriger le groupe sur le déroulé du morceau : intro, passages des solos et fin. Se montrer leader
- Être capable de créer de la musique et réunir des musiciens pour faire aboutir son projet musical
- Montrer une originalité et une personnalité musicale
- Connaître ce qui se fait dans le jazz actuellement

### **Cycle 3 diplômant (voir document « Organisation des Etudes en 3<sup>ème</sup> cycle Diplômant »)**

Pour valider le DEM :

- Jouer deux morceaux de la [liste DEM](#) (liste de 15 morceaux, renouvelée par 1/3 chaque année),
- Proposer un programme d'environ 20 minutes de compositions ou d'arrangements avec son groupe, dont 3 minutes solo sans "effet"
- Avoir validé les UV d'Harmonie, Arrangement et histoire du Jazz.
- Avoir validé en tout 12 conférences et 8 cours de culture-analyse.
- Avoir validé la soutenance d'un mémoire
- le projet personnel doit avoir été mené à son terme. (prendre RDV avec le directeur adjoint).

### **Entrée en PPES (Voir document « Descriptif Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur Jazz »)**

L'objectif du PPES est de préparer les concours d'entrée aux Pôles Supérieurs. L'enseignement est proche de celui du DEM mais ne donne pas lieu à un diplôme. L'entrée en PPES donne le statut étudiant et permet de passer différents concours (CNSM de Paris, Pôles supérieurs, Cefedem...).

Il est autorisé de valider un DEM, en accord avec l'équipe pédagogique, dans un cursus PPES.  
ATTENTION :

- Les bourses du CROUS sont accessibles sur critères. Se renseigner auprès de la scolarité
- Pour les élèves intermittents, le statut étudiant n'est pas compatible avec l'intermittence. Penser à la signaler à la Scolarité.
- Il faut obligatoirement présenter au moins une entrée dans un établissement d'enseignement supérieur dans les deux années du parcours.

### **3. Autres :**

- Atelier Rythme pour les non-rythmiciens (cf. Benoit MEYER)
- Ateliers numériques : HUGO AFETTOUCHE et Thierry BEAUCOUP
- Combo vocal : Catali ANTONINI

#### *Contacts Département Jazz :*

- Pierre ACHACHE : guitare, ateliers, PAJ, POJ, harmo1, harmo2, culture
- Hugo AFETTOUCHE : soufflants, ateliers, POJ, harmo3, histoire du jazz
- Catali ANTONINI : Chant, combo vocal
- Pierre BALDY-MOULINIER : cuivres, ateliers, POJ, arrgt1, arrgt2, OAE, Big Band C3, coordination
- Thierry BEAUCOUP : soufflants, ateliers, PAJ, FM2, OAE, Big Band C2
- Sylvain LACOMBE : basse-cb, ateliers
- Lionel LAMARCA : piano, harmo4, ateliers, PAJ, POJ, culture
- Benoit MEYER : batterie, ateliers, PAJ, POJ, FM1, culture, OAE

#### Mails :

- [p.achache@enm-villeurbanne.fr](mailto:p.achache@enm-villeurbanne.fr)
- [h.afettouche@enm-villeurbanne.fr](mailto:h.afettouche@enm-villeurbanne.fr)
- [c.antonini@enm-villeurbanne.fr](mailto:c.antonini@enm-villeurbanne.fr)
- [p.baldy-moulinier@enm-villeurbanne.fr](mailto:p.baldy-moulinier@enm-villeurbanne.fr)
- [t.beaucoup@enm-villeurbanne.fr](mailto:t.beaucoup@enm-villeurbanne.fr)
- [s.lacombe@enm-villeurbanne.fr](mailto:s.lacombe@enm-villeurbanne.fr)
- [l.lamarca@enm-villeurbanne.fr](mailto:l.lamarca@enm-villeurbanne.fr)
- [b.meyer@enm-villeurbanne.fr](mailto:b.meyer@enm-villeurbanne.fr)